

**Monsieur Fabrice BRUN**  
Député de l'Ardèche

**Madame Brigitte BAULAND**  
Députée suppléante

Monsieur Christophe Castaner  
Ministre de l'Intérieur  
Place Beauvau  
75008 PARIS

Nos réf : FB/CM 349-10-2018

Aubenas, le 16 Octobre 2018

Monsieur le Ministre,

Je me permets de vous saisir suite aux événements climatiques d'une rare violence survenus en août dans mon Département. En effet, dans la matinée du 9 août dernier, les Sud-Ardèche a été soumis à un épisode cévenol que l'on peut qualifier de tout à fait « exceptionnel ». Des orages qui surviennent après des épisodes de grêle mais aussi, et surtout, la sécheresse de 2017, causant déjà de multiples dégradations.

Aujourd'hui, ce sont pas moins de 18 communes qui sont en passe de vous demander, via la Préfecture de l'Ardèche, leur classement en « état de catastrophe naturelle » : Banne, Beaulieu, Berrias et Casteljau, Bessas, Bidon, Bourg St Andéol, Chandolas, Dompnac, Labastide de Virac, Orgnac l'Aven, St Alban Auriolles, St André de Cruzières, St Just d'Ardèche, St Marcel d'Ardèche, St Martin d'Ardèche, St Sauveur de Cruzières, St Remèze et Vagnas.

J'ai récemment pu constater sur le terrain combien les dégâts aux biens publics notamment, école, mairie, voirie, mais aussi aux terres agricoles, étaient particulièrement importants. Ainsi, pour exemples, plus de 350 mm de pluie sont tombés en moins de trois heures sur la commune d'Orgnac l'Aven, 280 mm à Beaulieu, ou encore près de 230 sur celle de St Sauveur de Cruzières. Vous l'aurez compris, l'ensemble du territoire des communes concernées a été touché de façon uniforme, avec une rare intensité.

Vous comprendrez, Monsieur le Ministre, que les élus, les agriculteurs et les citoyens attendent, des pouvoirs publics, des prises de décisions rapides. Les dossiers de demandes de reconnaissance des communes concernées sont en cours de montage.

C'est en ce sens, au regard de l'extrême soudaineté et violence de ces aléas climatiques, que je me permets de vous solliciter afin que l'ensemble des dossiers de demande de classement en état de catastrophe naturelle déposés par les communes puissent être étudiés dans les meilleurs délais, avec la plus grande bienveillance.

Avec mes remerciements anticipés pour toute l'attention que vous apporterez à ma requête, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Avec mes félicitations renouvelées  
Les dégâts sur le terrain  
Sont impressionnants !

Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

